



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03 / 03 / 2023

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement : 2023-1006

1 Intitulé du projet

Extension de l'usine Pernod Ricard France sur la commune de Vendeville : Construction d'un entrepôt de stockage de boissons alcoolisées

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Pernod Ricard France

Raison sociale

SAS Pernod Ricard France

N° SIRET

3 0 3 6 5 6 3 7 5 0 0 2 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

ROHART-LAYMAT

Prénom(s)

Jean-Christophe

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a	Augmentation de capacité supérieure en elle-même au seuil d'autorisation de la rubrique 4755-2a (+ 5 130 m3)
1b	Augmentation de capacité supérieure en elle-même au seuil d'enregistrement de la rubrique 1510-2b (+ 98 032 m3)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du périmètre de l'établissement Pernod Ricard France à Vendeville vers l'ouest du site (à la place de l'ancien entrepôt CGED), soit une augmentation de la surface du site de 22 404 m², sur une partie de l'actuelle parcelle AD 0003.

Démolition de l'entrepôt CGED existant (7 140 m²).

Construction d'un nouveau bâtiment de 8 335 m² (8 130 m² de surface de plancher) dont 7 570 m² dédié au stockage (entrepôt divisé en 4 cellules) accompagné de bureaux, locaux sociaux et locaux techniques.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour vocation de permettre l'amélioration de la flexibilité, souhaitée au niveau national, des transferts de flux logistiques sur les différents sites PRF.

Le site de Vendeville a été choisi afin d'accueillir ce nouvel entrepôt en raison de sa situation géographique (proximité de l'Europe du Nord) lui permettant de recevoir de nombreux produits des autres marques du groupe Pernod-Ricard.

Le futur entrepôt assurera une fonction de stockage tampon des produits du groupe afin d'assurer la gestion des flux intersites, au fil des commandes, vers les entrepôts logistiques des autres sites français, l'objectif étant de répondre aux enjeux de supply chain de la société.

Par sa création, il permettra à la société de ne pas avoir à faire appel à de l'externalisation pour le stockage de ses produits finis, la gestion de ces derniers étant particulièrement ardue en raison du respect des exigences de la rubrique 4755, en plus de celles de la rubrique 1510, pour ces exploitants.

D'un point de vue environnemental, ce choix répond également aux engagements de la feuille de route RSE de l'entreprise visant à réduire les émissions de CO₂, en particulier celles liées au scope 3 du bilan carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Démolition du bâtiment existant de 7 140 m² : novembre 2023-mars 2024 (5 mois).
Construction du nouveau bâtiment de 8 335 m², dont entrepôt de 7 570 m² divisé en 4 cellules et bureaux, locaux sociaux et locaux techniques sur 560 m² : avril 2024-février 2025 (10 mois).

Le projet inclut également l'aménagement de places de stationnement pour les véhicules légers et poids lourds, la création de nouvelles voiries et d'un accès véhicules légers par la rue de Seclin, la création de bassins de décantation (250 m³) et d'infiltration des eaux pluviales (700 m³) ainsi qu'un bassin de confinement des eaux incendie (1200 m³)

L'évolution des surfaces est détaillée ci-dessous (avant/après):

SURFACES IMPERMEABILISEES : 14 871 m² / 15 621 m² (+ 750 m²)

- Constructions : 7 140 m² / 8 335 m² (+ 1 195 m²)

- Voiries : 7 731 m² / 6 125 m² (- 1606 m²)

- Chemin piéton : 0 m² / 311 m² (+ 311 m²)

- Bassin étanché : 0 m² / 850 m² (+ 850 m²)

SURFACES PERMEABLES : 7 533 m² / 6 783 m² (- 750 m²)

- Espaces verts : 7 533 m² / 4 624 m² (- 2 909 m²)

- Voie pompiers : 0 m² / 2 159 m² (+ 2 159 m²)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'entrepôt permettra le stockage en racks sur une hauteur maximale de 10,2 m de 9000 palettes (4 x 2250) de produits finis Pernod Ricard France produits ou non sur le site (boissons alcoolisées).

Chaque cellule sera desservie par 2 quais (8 au total).

Les cellules seront thermorégulées à 11,9 °C grâce à une chaudière gaz de 420 kW.

Un local de charge de 160 m² permettra d'alimenter les chariots nécessaires à la manutention.

Des locaux sociaux et des bureaux accueilleront le personnel associé à ce stockage.

Les cellules seront protégées par sprinklage à eau.

En cas de démantèlement, le site sera laissé dans un état compatible avec une activité industrielle, comme c'est le cas actuellement (affectation du terrain avant et après mise en oeuvre du projet).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance déposé en Préfecture de Lille le 23/12/22.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol	8 335 m ²
Surface de plancher	8 130 m ²
Surface terrain	22 404 m ²
Différence de surface imperméabilisée avant/après projet	+ 750 m ²
Volume entrepôt	98 032 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'établissement est régi par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter daté du 19 novembre 2002, complété par l'arrêté préfectoral du 25 juin 2014, l'arrêté préfectoral complémentaire du 07 juin 2017, changeant son statut en autorisation Seveso Seuil Bas et l'arrêté préfectoral complémentaire du 15 avril 2022 faisant suite à la mise à jour de l'étude de dangers.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Métropole Européenne de Lille
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PER mouvement de terrain de Vendeville valant PPR approuvé par AP du 17/02/92. Le site est touché par le zonage mais les bâtiments en projet sont en dehors du zonage.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PER mouvement de terrain de Vendeville valant PPR approuvé par AP du 17/02/92. Le site est touché par le zonage mais les bâtiments en projet sont en dehors du zonage.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe des calcaires carbonifères (arrêté préfectoral du 20 janvier 2004)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Usage sanitaire prélevé dans le réseau public d'eau potable. La consommation future liée à l'entrepôt est évaluée à 300 m3 par an, ce qui ajouté à la consommation actuelle du site rentre dans l'autorisation préfectorale de prélèvement accordée au site Pernod Ricard France (24 000 m3/an)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'est pas demandé de modification de l'autorisation de prélèvement d'eau potable existante.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place en remplacement d'un entrepôt existant. L'augmentation des surfaces imperméabilisées est de 750 m ² . Un diagnostic écologique a été réalisé (cf. PAC joint en annexe 8.2.1). Le projet applique les mesures d'évitement et de réduction des impacts et de développement du potentiel écologique du site à long terme.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic véhicules négligeable par rapport à l'A1 située juste à côté (148 830 véh/j)
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des modélisations acoustiques ont été réalisées, montrant l'absence d'impact significatif en dehors du site (cf. PAC)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à côté de l'autoroute A1 et de l'aéroport de Lille Lesquin.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet fera l'objet d'un éclairage de sécurité (circulation, intrusion). L'éclairage sera dirigé vers le sol.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité de nombreuses autres sources lumineuses (zone commerciale, autoroute A1, habitations,...)
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales traitées par séparateur hydrocarbures, bassin de décantation de 250 m3 puis bassin d'infiltration de 700 m3 Eaux usées sanitaires envoyées dans le réseau public à destination d'une STEP
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales traitées par séparateur hydrocarbures, bassin de décantation de 250 m3 puis bassin d'infiltration de 700 m3 Eaux usées sanitaires envoyées dans le réseau public à destination d'une STEP

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées sanitaires envoyées dans le réseau public à destination d'une STEP
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets générés seront essentiellement ceux liés aux bureaux et locaux sociaux (DIB, papier,..) ainsi que des déchets d'emballages ou liés à une palette défectueuse (chute,...) Les déchets en attente d'évacuation sont stockés sur des surfaces étanches et à l'abri des intempéries pour les déchets dangereux. En particulier, les stockages de déchets liquides sont réalisés de manière à prévenir les déversements accidentels.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'entrepôt CGED existant sera démolit et le nouvel entrepôt de PRF sera construit à sa place. Le nouveau bâtiment sera construit en harmonie avec le site existant PRF. Un merlon paysager de 2 m de haut sera aménagé côté ouest de la parcelle (côté habitations).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nouvel entrepôt sera construit à la place d'un entrepôt existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Cf. notice d'impact du porter à connaissance joint en annexe 8.2.1

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures sont détaillées dans le porter à connaissance joint en annexe 8.2.1.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

La notice d'impact du porter à connaissance joint en annexe 8.2.1 démontre l'absence d'impact significatif apporté par le projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Porter à connaissance ICPE	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

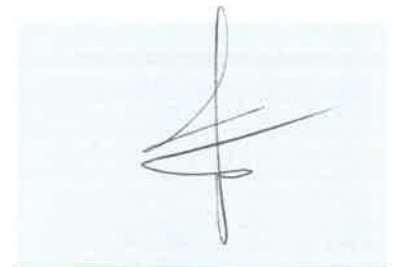
Nom ROHART-LAYMAT

Prénom Jean-Christophe

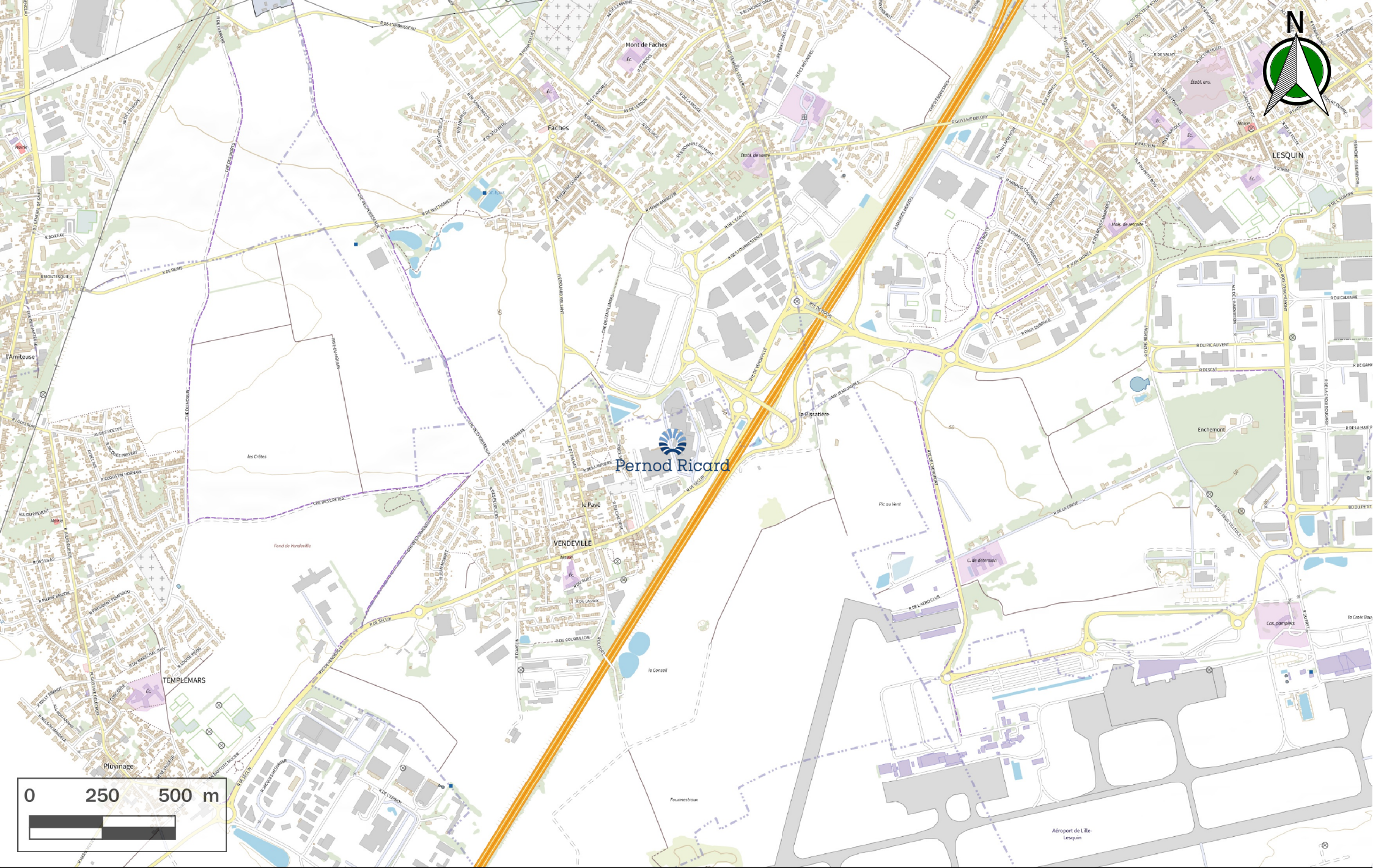
Qualité du signataire Directeur d'établissement régional

À Vendeville

Fait le 28/02/2023



Signature du (des) demandeur(s)





PRF SITE DE STOCKAGE - VENDEVILLE

PLAN DES ABORDS à 100m

Ech: 1/2000
09/02/2023
Indice 6

Plan #
01